



RÉUNION INTERSESSIONNELLE DE LA COMMISSION INTERPARLEMENTAIRE FRANCO-QUÉBÉCOISE

RAPPORT D'ACTIVITÉ

(mise à jour : 2021-03-10)

ACTIVITÉ

Délégation de l'Assemblée nationale pour les relations avec l'Assemblée nationale française (DANRANF)
Visioconférence
15 février 2021

DÉLÉGATION QUÉBÉCOISE

- M. François Paradis, président de l'Assemblée nationale du Québec
- M. Vincent Caron (Portneuf), vice-président de la DANRANF
- M^{me} Christine St-Pierre (Acadie), vice-présidente de la DANRANF
- M^{me} Nancy Guillemette (Roberval), vice-présidente de la commission de la culture et de l'éducation
- M. Siegfried Peters, secrétaire général
- M. Pascal Beausoleil, directeur adjoint du cabinet du président
- M^{me} Marie-Ève Vermette, directrice par intérim des relations interparlementaires et internationales et du protocole
- Chef d'équipe du service des affaires bilatérales et européennes
- Conseillère en relations interparlementaires et internationales
- Conseillère au protocole

DÉLÉGATION FRANÇAISE

- M. Sébastien Nadot, président du groupe d'amitié France-Québec de l'Assemblée nationale française
- M^{me} Cécile Rilhac (Val d'Oise), vice-présidente du groupe d'amitié France-Québec
- M^{me} Sylvie Charrière (Seine-Saint-Denis), membre du groupe d'amitié France-Québec
- M^{me} Jacqueline Dubois (Dordogne), membre du groupe d'amitié France-Québec
- M. Stéphane Claireaux (Saint-Pierre-et-Miquelon), membre de la commission des affaires culturelles et de l'éducation
- Conseiller politique
- Secrétaire administratif du Groupe d'amitié France-Québec

CONTEXTE

La Commission interparlementaire franco-québécoise (CIFQ), qui se réunit en moyenne une fois l'an depuis 1979, en alternance au Québec et en France, a dû annuler la tenue de sa 33^{ème} session en 2020 en raison de la pandémie de COVID-19.

Lors d'un entretien virtuel tenu à l'automne 2020, les deux présidents ont convenu de la pertinence d'organiser une première rencontre intersessionnelle virtuelle de la CIFQ portant sur un thème particulièrement important pour la France et le Québec en ces temps de pandémie : le numérique en éducation.

OBJECTIFS ET RÉSULTATS

Dresser un portrait actuel de l'état de la situation en France et au Québec quant à l'utilisation du numérique en éducation.

- Des présentations d'experts français et québécois ont permis de dresser un portrait de la situation et des adaptations qui ont été nécessaires en raison de la pandémie de COVID-19. M. Yvan Fortier, conseiller en pédagogie numérique, et M. Patrick Hould, conseiller en développement du numérique, au Bureau de la mise en œuvre du plan d'action numérique en éducation du Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES), ont présenté la mise en œuvre des mesures phares du plan d'action numérique en éducation, ainsi que le cadre de référence de la compétence numérique. Il a également été question de la plate-forme numérique l'École ouverte, mise en ligne en mars 2020 et regroupant de nombreuses ressources pour les élèves et les parents. À la suite de cette présentation, des questions ont été soulevées notamment sur l'importance d'outiller les parents contre la cyberprédation, ainsi que d'inclure

des outils numériques pour soutenir le bien-être et la santé mentale de l'élève.

- Par la suite, M. Jean-Marc Merriaux, directeur du numérique pour l'éducation, et M. Lionel Tordeux, chargé de mission au numérique au ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports en France ont présenté les propositions des États généraux du numérique en France, ainsi que le plan de relance pour la continuité pédagogique et la stratégie nationale d'accélération pour l'enseignement et le numérique.

Maintenir la relation de l'ANQ avec l'ANF active dans le contexte de la pandémie de COVID-19, en tenant une première réunion intersessionnelle virtuelle sur le numérique en éducation et en évaluant la possibilité de créer un comité de travail pour poursuivre les travaux sur ce thème.

- À la suite des présentations d'experts, les échanges entre les parlementaires ont permis de manifester un intérêt envers la création d'un comité de travail spécifique au thème du numérique en éducation, afin de poursuivre les échanges de façon plus approfondie. Certains axes plus précis ont été identifiés, notamment les enjeux de la fracture du numérique et de la pauvreté, qui peuvent entraîner des inégalités dans l'accessibilité à ces nouveaux outils numériques, mais également l'accompagnement numérique des parents, des enseignants et des élèves dans leur usage. Le tutorat ainsi que l'accompagnement des élèves en difficulté ou en situation de handicap ont également été soulevés.

STATISTIQUES

5
parlementaires
étrangers
participants

4
experts
présents

SUIVIS

Les liens entre les deux institutions sont maintenus afin d'identifier un moment pour tenir une rencontre du comité de travail sur le numérique en éducation, soit en mode virtuel ou en présentiel lors de la 33^e session de la CIFQ, dès que la situation liée à la pandémie de Covid-19 le permettra.